Version du 12/11/2025

N° de certificat : 0333-CPR-103405

FICHE TECHNIQUE PRODUIT
CIMENT



# CEM II / A-LL 52,5 R CE CP2 NF



NF EN 197

NF P 15-318

Ciments à teneur en sulfure limitée pour béton précontraint

Fabriqué à TONNEINS Disponibilité : vrac

		RESIS	STANCES A LA	COMPRESSIO	N (Mpa)		
1 jour	22	2 jours	35	7 jours	56	28 jours	65

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES							
SUR POUDRE		SUR PATE PURE		SUR MORTIER			
Masse volumique (g/cm³)	3,15	Demande en eau (%)	32	Chal. Hydr. à 41h (J/g)	377		
Surface massique (cm²/g)	5000	Stabilité (mm)	0	Retrait à 28 jours µm/m)	760		
Colorimétrie (L*)	63,69	Début de prise (min)	160				

	CARACTERISTIQUES CHIMIQUES (%)												
PAF <sup>(1)</sup>	SiO2	Al203	Fe2O3	CaO	MgO	SO3	K2O	Na2O	S <sup>2-</sup>	Cl	CaO libre	Na₂O eq actif	Sadran ciment 0,27*C3S+C3A
5,0	19,5	5,2	3,1	62,6	1,6	2,4	0,6	0,1	0,01	0,01	1,5	0,5	19,3

COMPOSITION									
<u>CONSTITUANTS</u>					UR DE PRISE	<u>ADDITIFS</u>			
CLINKER PORTLAND	91%	CALCAIRE	9%	GYPSE	5,3%	AGENT DE MOUTURE			
Usine de Medcem						AMA 125 EL	0,07%		
Usine Chlef									
C3S + C2S (%)	77,5	CaCO3 (%)	96			REDUCTEUR Cr VI soluble			
CaO/SiO2	3,2	TOC (%)	0,07			Tartrate de potassium et	0,01%		
MgO (%)	1,3	essai au bleu (g/100g)	<0,2			d'antimoine			
Al2O3 (%)	5,1					Ou sulfate d'étain			
C3A (%)	7,1								
C4AF (%)	11,3								
Sulfures	0,01								

<sup>(1)</sup> P erte au feu 950°C

Les résultats de ce document sont basés sur des valeurs moyennes et sont donnés à titre purement indicatif. Ils sont susceptibles de varier dans les limites autorisées par les normes correspondantes, ils ne sauraient engager la responsabilité d'Aliénor Ciments





## **ALIENOR CIMENTS**

UNE SOCIETE DU GROUPE CEM' IN' EU ZONE ANDRE THEVET 1, RUE ALBERT EINSTEIN 47400 TONNEINS

TEL: 05.64.37.12.47 / <u>WWW.CEMINEU.COM</u>



## DECLARATION DES PERFORMANCES N° 0333-CPR-103405

- 1. Code d'identification unique du produit type : Ciment Portland au calcaire EN 197-1 CEM II/A-LL 52.5 R
- **2.** Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 : **Voir 1**
- **3.** Usage ou usages prévus du produit de construction conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : **préparation de béton, mortier, coulis, etc**.
- **4.** Nom, raison social ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

ALIENOR CIMENTS SAS, ZI André Thevet - 1 rue Albert Einstein, 47400 Tonneins

- **5.** Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : **non applicable**
- **6.** Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : **Système 1+**
- **7.** Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norma harmonisée :

L'organisme notifié de certification du produit AFNOR Certification N°0333, selon le système 1+, a réalisé la détermination du produit de type sur la base des essais de type (y compris échantillonnage), l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine, les essais par sondage sur des échantillons prélevés avant de mettre le produit sur le marché, et a délivré le certificat de constance des performances.

### 8. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Ciments courants (sous familles), constituants et composition	CEM II / A-LL 52,5 R	
Résistance à la compression (à court terme et courante)	52.5 R	
Temps de prise	Satisfait à l'exigence	
Résidu insoluble	Satisfait à l'exigence	NF EN 197-1 : 2012
Perte au feu	Satisfait à l'exigence	
Stabilité (expansion)	Satisfait à l'exigence	
Teneur S03	Satisfait à l'exigence	
Teneur en chlorures	Satisfait à l'exigence	

**9.** Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 8. La présente déclaration est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Document signé pour le fabricant et en son nom :

Tonneins, le 20/12/2024 R.PEROLARI, Directeur





## Certificate

## Certificat de constance des performances d'un ciment courant

Délivré conformément au Règlement (UE) 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction ou RPC)

Délivré par :

Organisme de Certification AFNOR Certification

Numéro d'identification 0333

Adresse 11, rue Francis de Pressensé

F - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Délivré à : Fabricant

Nom ALIENOR CIMENTS

Adresse 36 Boulevard de l'Université

44600 SAINT-NAZAIRE

Produit certifié

Désignation du ciment selon la norme CEM II/A-LL 52,5 R

Identification supplémentaire du ciment

Lieu de production du ciment TONNEINS

AFNOR Certification atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances et aux performances décrites dans l'annexe ZA de la norme EN 197-1 : 2011 sont appliquées selon le système 1+ et que ce ciment répond aux dispositions de l'annexe ZA de la norme EN 197-1 : 2011. La conformité est établie conformément à la norme EN 197-2 comme indiquée dans l'annexe ZA de la norme EN 197-1 : 2011.

Numéro du certificat : 0333 - CPR - 103405

Conditions et période de validité du certificat : ce certificat a été délivré pour la première fois le 20/12/2024. Sauf suspension ou annulation, ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques harmonisées ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production des produits ne sont pas modifiés de manière significative.

Directeur Général Julien NIZRI



Date d'émission du certificat 20/12/2024







## Contrôlé par la Ville de Paris

Secrétariat Technique : Laboratoire d'Essais des Matériaux de la Ville de Paris 15, rue Jean-Baptiste Berlier – 75013 PARIS Tél.01 44 08 97 00 Correspondant AFNOR Certification : Sébastien KOSTIC - Tél.01 41 62 60 41

N° 1034.09 du 20/12/2024

Certificat Reconduction de la marque

**NF-LIANTS HYDRAULIQUES** 

### **ALIENOR CIMENTS**

4 rue Edith PIAF Immeuble Asturia C

**44800 SAINT HERBLAIN** France

**Usine de: TONNEINS** 

est autorisée à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification NF-LIANTS HYDRAULIQUES (NF002) sur les emballages et lettres de voiture des produits suivants :

Désignation selon le référentiel NF002	Date de la 1 <sup>ère</sup> admission	Teneur des Constituants	Norme
CEM II/A-LL 52,5 R CE CP2 NF	20.12.2024	LL9	NF EN 197-1 : 2012
CEM II/A-LL 42,5 N CE NF	13.08.2019	LL15	NF EN 197-1 : 2012
CEM II/A-LL 42,5 R CE CP2 NF	13.08.2019	LL15	NF EN 197-1 : 2012
CEM II/B-LL 32,5 R CE NF	13.08.2019	LL29	NF EN 197-1 : 2012

Certains de ces produits sont également conformes à la norme NF P 15-317 : 2021 (PM), NF P 15-318 : 2006 (CP1 ou CP2), NF P 15-319 : 2014 (ES), pour les caractéristiques complémentaires mentionnées.

Ce certificat atteste que ces produits sont certifiés conformes aux normes et aux exigences supplémentaires après évaluation par AFNOR Certification tel que spécifié dans le référentiel de certification NF-LIANTS HYDRAULIQUES.

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat est valable 1 an à compter du 20/12/2024, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF-LIANTS HYDRAULIQUES.

Directeur Général Julien NIZRI



